



# CAMEROON



## 73<sup>ème</sup> SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES

### DEBAT GENERAL

Thème : Faire de l'ONU une organisation pour tous : une force mondiale  
fondée sur des responsabilités partagées, au service de  
sociétés pacifiques, équitables et durables.

### DECLARATION DE S.E.M. MBELLA MBELLA, MINISTRE DES RELATIONS EXTERIEURES DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN

New York, le 27 septembre 2018  
A vérifier au prononcé

MISSION PERMANENTE DU CAMEROUN  
AUPRES DES NATIONS UNIES

PERMANENT MISSION OF CAMEROON  
TO THE UNITED NATIONS

22 EAST 73rd STREET NEW YORK, N.Y. 10021  
Tel: (212) 794 2295 Fax: (212) 249 0533  
E-mail: [delecam@delecam.us](mailto:delecam@delecam.us) / [Cameroon.mission@yahoo.com](mailto:Cameroon.mission@yahoo.com)  
Website: [www.delecam.us](http://www.delecam.us)

- Madame la Présidente,
- Excellences, Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi, de prime abord, Madame la Présidente, de vous présenter mes chaleureuses félicitations pour votre élection à la présidence de la 73<sup>ème</sup> session de l'Assemblée Générale. C'est un moment historique, étant entendu que vous êtes la quatrième femme à présider cette Assemblée, en 73 ans d'existence des Nations Unies. Votre parcours diplomatique et votre connaissance du Système des Nations Unies sont, j'en suis sûr, un gage de succès dans l'accomplissement de vos fonctions.

Je voudrais, dans la même veine, témoigner ma gratitude à votre prédécesseur, Monsieur Miroslav LAJČÁK, qui s'est distingué par sa contribution à l'avancement des valeurs de notre maison commune.

Qu'il me soit également permis de féliciter Monsieur António GUTERRES, Secrétaire Général des Nations Unies, pour son engagement dans l'accomplissement des délicates missions que lui assigne la Charte ainsi que pour ses efforts à mener des réformes visant l'avènement d'une ONU plus performante, axée sur l'humain et au service du développement.

Madame la Présidente,

Ma délégation vous sait gré du thème que vous avez bien voulu choisir pour la présente session, à savoir : « Faire des Nations Unies une organisation pour tous : une force mondiale fondée sur des responsabilités partagées au service des sociétés pacifiques, équitables et durables ».

La survivance des foyers de tension, notamment en Afrique ainsi qu'au Proche et Moyen-Orient, l'irruption des questions émergentes telles que le terrorisme, l'extrémisme violent, les migrations, les catastrophes naturelles et le changement climatique, pour ne citer que celles-là, mettent en péril les fondements de notre civilisation et remettent au goût du jour la question de la capacité de l'ONU à apporter des réponses adéquates aux problèmes contemporains. L'élargissement du champ des biens publics globaux rend aujourd'hui plus indispensable l'existence d'une Organisation des Nations Unies capable d'être, pour reprendre les termes de la Charte, « un centre où s'harmonisent les efforts des nations vers ces fins communes ».

La complexité croissante des problèmes de notre temps, ainsi que l'interdépendance sans précédent entre les nations et les peuples, militent en faveur des actions collectives et des solutions globales. L'ONU est aujourd'hui le meilleur reflet du multilatéralisme qui est, plus que par le passé, la voie plus appropriée pour répondre aux défis auxquels l'humanité fait face aujourd'hui. C'est l'essence même de notre Organisation qui, faut-il le rappeler, a été créée pour préserver les générations futures de la guerre, favoriser le progrès social, instaurer des conditions de vie meilleures pour tous les peuples.

Pour ce faire, mon pays est d'avis que le rôle et l'avenir des Nations Unies restent tributaires de la volonté des Etats membres de raffermir sa légitimité, sa démocratisation et sa représentativité, afin de ne laisser personne à la traîne. Ceci passe nécessairement par les réformes de ses organes, au rang desquels le Conseil de Sécurité. A cet égard, l'on ne peut envisager la pérennisation de la marginalisation de l'Afrique, qui demeure le seul

continent à ne pas disposer d'un siège permanent au sein du principal organe en charge de la paix et de la sécurité internationales.

Le rôle et l'avenir de l'ONU dépendent, en outre, du traitement équitable qu'il y a lieu de réserver à ses trois piliers que sont : la paix et la sécurité internationales, le développement et les droits de l'homme. L'on ne devrait pas perdre de vue, qu'au centre des objectifs de l'Organisation, il y a l'être humain dont l'épanouissement est fonction des conditions de vie. La relation complexe entre la paix, le développement et les droits de l'homme nous permet d'envisager l'éradication de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations comme étant les moyens le plus sûrs d'instaurer une paix durable, une protection adéquate de l'individu et une démocratie viable. Comme le Président Paul BIYA l'a mentionné il y a plusieurs années, la démocratie sans développement est un leurre, générateur de terribles déceptions.

Madame la Présidente,

L'actualité des derniers mois a notamment été marquée par les images émouvantes des hommes, femmes et enfants qui ont perdu la vie en essayant de traverser les mers et les frontières, en quête d'un avenir meilleur. Il s'agit là d'une question à laquelle nous ne saurions rester insensibles. Dans le cadre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, qui sera adopté au cours de la Conférence intergouvernementale prévue en décembre de cette année au Maroc, l'on ne peut ignorer le fait que la pauvreté, le chômage, l'affaiblissement du pouvoir d'achat et, en un mot l'incertitude du lendemain, constituent autant d'atteintes à la dignité humaine et, par conséquent, autant d'éléments de rupture de la paix, autant de causes d'instabilité politique, autant de facteurs de migrations qui demeureront, si rien n'est fait, ni sûres ni ordonnées ni régulières. La question des mouvements migratoires devrait donc interpeler notre conscience collective et nous rappeler les impératifs d'une solidarité effective et d'une prospérité partagée.

Sur le plan de la sécurité collective, nous demeurons convaincus que le règlement des différends internationaux ou des conflits internes doit rester conforme aux principes de la Charte. Par ailleurs, il y a lieu d'accroître nos efforts sur la question du désarmement. A cet égard, le Cameroun estime que l'attention et les ressources allouées à la problématique des armes nucléaires et chimiques ne devraient pas reléguer au second plan, la centralité du problème des armes légères et de petit calibre sur l'agenda international. Il convient de relever que, selon les statistiques disponibles, plus de 90% des victimes de guerre dans le monde, et particulièrement en Afrique, sont tuées par ce type d'armes.

De plus, les armes légères et de petit calibre se retrouvent de plus en plus entre les mains de groupes terroristes tels que l'Etat islamique, AQMI, Boko Haram.

Le Cameroun est heureux d'avoir abrité à Yaoundé du 11 au 13 juin 2018, la Première Conférence des Etats Parties et Signataires de la Convention de l'Afrique centrale pour le contrôle des armes légères et de petit calibre, leurs munitions et de toutes pièces et composantes pouvant servir à leur fabrication, réparation et assemblage (Convention de Kinshasa).

Sous le leadership de mon pays qui assure la Présidence biennale de cette Première Conférence, les Etats d'Afrique Centrale se sont engagés sans réserve à combattre la prolifération des armes légères et de petit calibre dans l'ensemble des Etats

parties de la Convention de Kinshasa par la mobilisation des moyens opérationnels adéquats tant institutionnels que logistiques. Les Etats d'Afrique Centrale entendent renforcer entre eux et avec les autres partenaires, y compris les Nations Unies, la coopération, la coordination, la mutualisation et l'interopérabilité des moyens pour la mise en œuvre effective de la Convention de Kinshasa, dans la lutte contre la circulation illicite des armes légères et de petit calibre.

Le Cameroun sait pouvoir compter sur l'accompagnement des Nations Unies et du Secrétaire Général.

En ce qui concerne la situation économique mondiale, malgré des signes de relèvement, la croissance dans de nombreuses régions reste inférieure aux niveaux nécessaires pour des progrès rapides vers la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD). Il est donc nécessaire d'accroître les flux financiers nets internationaux vers les pays en développement, qui ont été en baisse au cours des dernières années. Nous ne leurrerons pour autant pas : la concrétisation des engagements en matière d'APD ne sera pas en mesure, à elle seule, de répondre à tous les besoins de financement des ODD. Il y a donc lieu de mobiliser pleinement, à tous les niveaux, les moyens de mise en œuvre identifiés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et dans le Programme d'action d'Addis Abeba sur le financement du développement.

C'est le lieu de souligner la nécessité de transformer la structure économique de la plupart des économies africaines, qui concentre l'activité économique dans les secteurs des industries extractives et productrices de matières premières. Du fait des retombées limitées à d'autres secteurs, de tels modes de production génèrent peu d'emplois, favorisent les inégalités et sèment les graines des troubles sociaux. La solution se trouve donc dans la transformation des économies africaines à travers notamment l'industrialisation et la diversification économique. Il est donc plus que jamais indiqué d'apporter un soutien plus accru aux pays africains afin de les aider à alléger le fardeau de la dette, à améliorer leurs capacités de production et enfin à faciliter l'accès de leurs produits aux marchés mondiaux à des conditions plus favorables.

Pour ce qui est du cas spécifique du commerce international, il demeure confronté aux **menaces** du protectionnisme dont la solution la plus indiquée, selon nous, est la mise en place d'un système commercial multilatéral universel, fondé sur des règles ouvertes, transparentes, prévisibles, inclusives, non discriminatoires et équitables, conformément aux objectifs de développement.

Madame la Présidente,

Le Cameroun est conscient des responsabilités qui sont les siennes dans le contexte actuel. Le défi de l'épanouissement collectif, dans mon pays, passe par l'adoption de politiques et programmes de développement ambitieux et réalistes, l'enracinement des valeurs démocratiques dans notre vie socio-politique, ainsi que par l'inscription de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption sur notre agenda prioritaire.

Plus spécifiquement sur le plan économique, mon pays a poursuivi de façon résolue le développement des secteurs productifs, structurants et entraînants, sans lesquels on ne peut envisager l'amélioration des conditions de vie des populations. Il s'agit là d'une

concrétisation de notre vision à long terme, dont le but est de faire du Cameroun un pays émergent à l'horizon 2035.

Sur le plan environnemental, mon pays, qui a été parmi les premiers Etats à ratifier l'Accord de Paris, reste fermement engagé dans la préservation de la biodiversité. C'est ainsi que, pour sauvegarder l'équilibre climatique de la planète, le Cameroun, pays du bassin du Congo et deuxième plus grand pays forestier d'Afrique, a pris la courageuse option de renoncer à la pleine utilisation de ses forêts. Il y a lieu, à cet égard, de trouver des solutions urgentes et adéquates pour concilier les initiatives de préservation de l'environnement, prises par le Cameroun dans l'intérêt de tous, et les légitimes aspirations de ses populations au bien-être.

Dans la même veine, le Cameroun voudrait réitérer ici la nécessité d'une série d'actions urgentes en faveur de la sauvegarde du Lac Tchad, réduit aujourd'hui de plus de 90% de sa surface initiale. Il s'agit là d'un enjeu de survie pour les populations riveraines dont les moyens de subsistance dépendent de la préservation de cette étendue d'eau.

S'agissant du processus démocratique dans mon pays, nous avons procédé au perfectionnement de notre système électoral, non seulement par le renforcement des mécanismes d'organisation des élections, mais aussi par des mesures législatives et réglementaires visant à assurer un taux de participation élevé aux scrutins à venir, dont le plus proche est l'élection présidentielle prévue le 7 octobre de cette année.

La consolidation de la culture démocratique au Cameroun est un processus inéluctable, malgré les défis sécuritaires auxquels nous faisons face.

Grâce aux sacrifices de toute la nation camerounaise, conjugués aux efforts coordonnés avec nos voisins du Bassin du Lac Tchad et l'appui de nos partenaires internationaux, la capacité de nuisance de la secte terroriste Boko Haram a été considérablement réduite même s'il faut demeurer mobilisé jusqu'à son éradication totale.

En ce qui concerne la situation sociopolitique dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, le Gouvernement reste déterminé à la stabiliser. Les revendications corporatistes des syndicats d'enseignants et d'avocats, à l'origine de cette situation, ont fait et continuent de faire l'objet de négociations avec ces catégories socioprofessionnelles. Des solutions, allant parfois au-delà des problèmes posés, ont été trouvées.

Malheureusement, et le Cameroun tient à le dire du haut de cette tribune, des individus sans foi ni loi ont cru devoir transformer ces préoccupations socioprofessionnelles en revendications sécessionnistes, visant la désintégration de l'Etat, en marge des mécanismes constitutionnels et démocratiques. Ayant opté pour mode opératoire la perpétration d'actes terroristes, des bandes armées brûlent des écoles, des hôpitaux, violent le droit à l'éducation des enfants en les empêchant d'aller à l'école, kidnappent et assassinent les responsables de l'administration, les forces de défense et de sécurité, les autorités traditionnelles ainsi que tout citoyen n'adhérant pas à leur idéologie destructrice. A ce jour, près de cent éléments des forces de l'ordre ont perdu la vie.

La situation actuelle a pour conséquence la dégradation aussi bien du tissu économique que des systèmes scolaires et de santé de ces deux régions. A ce tableau, il

convient d'ajouter des déplacements de populations à l'intérieur du territoire national et vers le Nigeria, pays voisin et ami.

Au regard de ce qui précède, le Gouvernement s'emploie à restaurer la paix et la sécurité dans les deux régions, dans le respect des droits de l'homme et des lois et règlements de la République.

Par ailleurs, sensible au sort des populations concernées, **le Président de la République** a décidé de la mise en œuvre, depuis le 21 juin dernier, d'un Plan d'assistance humanitaire d'urgence pour les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, avec un budget prévisionnel de 12,7 milliards de FCFA. Les fonds alloués audit Plan, sont complétés par des financements résultant d'un remarquable élan de solidarité et de générosité de toutes les autres régions et de toutes les couches de la population camerounaise.

Le Cameroun, pupille des Nations Unies, invite cette Assemblée, tous les Etats et peuples amis du Cameroun épris de paix et de justice, de l'accompagner dans la mobilisation des ressources et la mise en œuvre de ce plan humanitaire pour une meilleure assistance **de ces** populations. Le Gouvernement tient déjà à exprimer sa gratitude à ceux de nos partenaires qui, dès le lancement de ce plan, nous ont spontanément apporté leur soutien.

En tout état de cause, le Gouvernement du Cameroun voudrait réaffirmer son option de paix, de stabilité et de prise en compte des préoccupations des populations. Nous avons manifesté, à plusieurs reprises, et réitérons aujourd'hui, notre ouverture au dialogue, mais dans le strict respect des institutions et des lois de la République.

Des mesures fortes ont déjà été prises pour résorber cette situation. Je citerai, à titre d'exemple, la création de la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme ainsi que d'un Ministère, à part entière, en charge de la décentralisation. Le but est d'accélérer la gestion des affaires locales par les populations concernées elles-mêmes.

Le Gouvernement du Cameroun tient à réitérer son engagement inébranlable à garantir aussi bien la sécurité des personnes et des biens que l'unité et l'intégrité du territoire national. **Et sur ce plan, le Gouvernement se félicite du rejet, par le peuple camerounais tout entier, et surtout par les populations de ces deux régions, de toute velléité sécessionniste.**

Pour conclure, Madame la Présidente, le Cameroun, pays dont l'indépendance a été conduite et encadrée par les Nations Unies, voudrait réaffirmer ici, non seulement sa foi en notre Organisation, mais aussi son attachement à la paix et la stabilité, ressources sans lesquelles aucun développement n'est possible.

Je vous remercie de votre aimable attention.